

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre, le Comité Syndical de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance selon les modalités de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et l'ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 sous la Présidence de **M. Renaud LAGRAVE**, son Président,

Convocation faite le 31 août 2020

Nombre de délégués : 27

Nombre de voix : 64

Présents titulaires (25) :

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour la Communauté urbaine du Grand Poitiers
Monsieur Bertrand AYRAL pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Gérard BAGNOL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Madame Pascale BELLE pour la Communauté d'agglomération du Grand Cognac
Monsieur Michel CAPERAN pour la Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christophe CATHUS pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Madame Frédérique CHARPENEL pour la Communauté des communes Maremne Adour Côte Sud
Monsieur Michel COUZIGOU pour la Communauté d'agglomération Val de Garonne
Monsieur Philippe DELHOUME pour la Communauté d'agglomération de Saintes
Madame Véronique DE MAILLARD pour la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême
Monsieur Jacky EMON pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Jean-Pierre ETCHEGAGRAY pour le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour
Monsieur Nordine GUENDEZ pour Bordeaux Métropole
Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT pour Limoges Métropole
Monsieur Renaud LAGRAVE pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Alain LECOINTE pour la Communauté d'agglomération du Niortais
Monsieur Thierry LESAUVAGE pour la Communauté d'agglomération Rochefort Océan
Monsieur Hindeley MATTARD pour la Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut
Madame Line MEODE pour la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Monsieur Patrick MERCIER pour la Communauté d'agglomération du Libournais
Madame Christine MOEBS pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Nicolas PATRIARCHE pour le Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités
Monsieur Christian PRADAYROL pour la Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH pour Bordeaux Métropole
Monsieur Patrick ROUGEOT pour la Communauté d'agglomération du Grand Guéret

Présents suppléants (2) :

Monsieur Joël BARRAUD pour la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais
Madame Marie-Christine BOURDIEU pour la Communauté d'agglomération du Marsan

Pouvoir (1) :

Madame Dominique SIX à Monsieur Alain LECOINTE

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe CATHUS est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

DELIBERATION 2020_016 : DESIGNATION DES DELEGUES DES COMITES DE BASSINS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet de la Gironde portant création du Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Vu les statuts de Nouvelle-Aquitaine-Mobilités, notamment ses articles 10, 11 et 11.1,

Vu la délibération 2018_011 du Comité Syndical du 29 octobre 2018 relative à la composition des bassins d'intermodalité,

Considérant les dispositions de l'article 11.1 des statuts de Nouvelle-Aquitaine Mobilités prévoyant les règles de représentation des autorités organisatrices membres au sein des Comités de bassin, à savoir :

- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour les autorités organisatrices de plus de 100 000 habitants ;
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour les autorités organisatrices de moins de 100 000 habitants.

Pour le bassin **Gironde & Garonne**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	Mme Christine MOEBS M. Renaud LAGRAVE	Mme Andréa BROUILLE M. Aurélien SEPTON
Bordeaux Métropole	M. Clément ROSSIGNOL PUECH M. Nordine GUENDEZ	M. Christophe DUPRAT Mme Béatrice DE FRANCOIS
Communauté d'agglomération du Libournais	M. Patrick MERCIER	Mme Agnès SEJOURNET
Communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord	M. Xavier DANAY	M. Bruno LAFON
Communauté d'agglomération Val de Garonne	M. Michel COUZIGOU	M. Guy LAUMET

Pour le bassin **Limousin & Périgord**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Christophe CATHUS M. Jacky EMON	Mme Andréa BROUILLE Mme Reine-Marie WASZAK

Limoges Métropole	M. Gilles BEGOUT M. Jean-Marie LAGEDAMONT	M. Philippe JANICOT M. François POIRSON
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive	M. Gérard BAGNOL M. Christian PRADAYROL	M. Jean-Philippe BOSSELUT M. François PATIER
Communauté d'agglomération de Grand Périgueux	M. Olivier GEORGIADES M. François CAREME	M. Alain MARTY Mme Christelle BOUCAUD
Communauté d'agglomération Bergeracoise	M. Thierry AUROY-PEYTOU	M. Arnaud DELAIR
Communauté d'agglomération Tulle Agglo	M. Daniel RINGENBACH	M. Bruno FLEURY
Communauté d'agglomération du Grand Guéret	M. Patrick ROUGEOT	Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI

Pour le bassin **Landes & Pyrénées**, il est donc procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Jacky EMON M. Renaud LAGRAVE	Mme Andréa BROUILLE M. Mathieu BERGÉ

Syndicat Mixte Pau Béarn Pyrénées Mobilités	M. Nicolas PATRIARCHE M. Michel CAPERAN	M. Jean-Claude BOURRIAT M. Jean-Yves COURREGES
Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour	Président du SMPBA 1er vice-président du SMPBA	2 ^{ème} vice-président du SMPBA Vice-président Mobilités du SMPBA
Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud	Mme Frédérique CHARPENEL	Mme Jacqueline BENOIT DELBAST
Communauté d'agglomération du Grand Dax	Président du Grand Dax	Vice-président Mobilités du Gand Dax
Communauté d'agglomération du Marsan	Mme Véronique GLEYZE	Mme Marie-Christine BOURDIEU

Pour le bassin **Vienne & Charentes**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Christophe CATHUS M. Jacky EMON	Mme Reine-Marie WASZAK Mme Andréa BROUILLE

Communauté urbaine du Grand Poitiers	M. Frankie ANGEBAULT Mme Sylvie AUBERT	Vice-président Mobilités du Grand Poitiers Présidente du Grand Poitiers
Communauté d'agglomération du Grand Angoulême	Mme Véronique DE MAILLARD M. Michel GERMANEAU	M. Jean-Philippe POUSSET M. Matthieu ALIX
Communauté d'agglomération Royan Atlantique	M. Claude BAUDIN	M. Olivier MARTIN
Communauté d'agglomération du Grand Cognac	Mme Pascale BELLE	Mme Nicole ROY
Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut	M. Hindeley MATTARD	M. Stéphane RAYNAUD
Communauté d'agglomération de Saintes	M. Philippe DELHOUME	M. Frédéric ROUAN

Pour le bassin **Sèvres & Atlantique**, il est procédé à la désignation des délégués titulaires et suppléants amenés à siéger en son sein :

Autorités organisatrices membres	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Région Nouvelle-Aquitaine	M. Christophe CATHUS M. Jacky EMON	Mme Andréa BROUILLE Mme Reine-Marie WASZAK
Communauté d'agglomération de La Rochelle	M. Bertrand AYRAL Mme Line MEODE	M. Guillaume KRABAL M. Paul-Roland VINCENT
Communauté d'agglomération du Niortais	M. Alain LECOINTE M. Dominique SIX	Mme Séverine VACHON M. Philippe MAUFFREY
Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	M. Dany GRELLIER	M. Joël BARRAUD
Communauté d'agglomération Rochefort Océan	M. Thierry LESAUVAGE	M. Sébastien BOURBIGOT

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **De désigner les délégués titulaires et suppléants tels que mentionnés ci-dessus membres des Comités de bassin.**

Le Président,



Renaud LAGRAVE,

Délais et voies de recours contentieux :

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire/ Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement au Tribunal Administratif. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr